

# Un secteur de traditions résolument tourné vers l'avenir

L'artisanat, avec plus de 2 600 entreprises et près de 11 000 emplois, occupe une place essentielle dans l'économie de la Meuse, notamment en zone rurale et à travers les métiers du bâtiment et des services. Les chefs d'entreprise, qui restent en majorité des hommes, ont une bonne maîtrise de leur activité et sont plus jeunes que par le passé. Toutefois, le développement des statuts juridiques vers davantage de formes sociétaires et d'auto-entrepreneurs illustre la transformation du secteur vers un artisanat de moins en moins «classique». La formation des hommes est au cœur des préoccupations, tant pour la conduite, la transmission et la reprise des entreprises que pour la maîtrise des outils informatiques qui vient bousculer les habitudes et remettre en cause les situations acquises.

Alain Duterte, Chambre de métiers et de l'artisanat de la Meuse

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'artisanat meusien compte 2 619 entreprises, soit 10 700 personnes actives, réparties entre 1 550 travailleurs indépendants, 8 000 salariés, 550 apprentis, 600 conjoints collaborateurs et auxiliaires familiaux. Au sein de la population active départementale, l'artisanat occupe près d'une personne sur sept. Malgré les difficultés du moment, sa place dans l'économie départementale reste donc essentielle.

## Offre de produits et services du quotidien

Les entreprises meusiennes de l'artisanat se répartissent en quatre grands secteurs d'activité : l'alimentation (14 %), le bâtiment (41 %), la production (15 %) et les services (30 %).

Près de sept artisans sur dix évoluent sur des marchés de proximité dont l'ampleur résulte de l'importance de la population locale. Boulangers, bouchers, coiffeurs, électriciens, maçons, garagistes et bien d'autres encore, sont concernés par cette offre de produits et services apportés quotidiennement aux habitants des territoires. Les secteurs de la production, souvent synonymes d'ouverture sur des marchés extérieurs, occupent, quant à eux, moins d'un artisan sur six.

## Implantation rurale

La nature de l'activité est un élément déterminant dans la localisation géographique des entreprises. Les métiers du bâtiment sont plutôt situés en milieu rural, et ceux de l'alimentation en milieu urbain. Au final, dans la Meuse, deux entreprises artisanales sur trois sont implantées en milieu rural, dans les communes de moins de 2 000 habitants (le rapport est inverse au niveau national). Ce constat n'a rien d'étonnant. Il

résulte de la faible urbanisation du département. Parmi les 501 communes meusiennes, seulement 16 sont des communes urbaines.

## Un homme dans la force de l'âge, qualifié et expérimenté

Le profil-type de l'artisan meusien ne déroge pas beaucoup aux standards nationaux. Les artisans restent majoritairement des hommes. Sauf dans des métiers précis tels que la coiffure, l'artisanat féminin a encore bien du mal à percer. Sur les 2 922 dirigeants d'entreprises recensés au Répertoire des métiers, on dénombre 2 143 hommes (63 %) pour 779 femmes (27 %). L'âge moyen des artisans est de 44 ans, critère sur lequel ils ne diffèrent pas de leurs collègues des autres départements. Mais au cours des dernières années, cette moyenne d'âge a baissé : elle était de 47 ans en 2007. Cela s'explique surtout par le départ en retraite des générations du baby-boom et par un rajeunissement des candidats à l'installation.

Enfin, les artisans ont une bonne maîtrise de leur activité. À l'installation, quatre chefs d'entreprise sur cinq ont déjà un titre de qualification ou une solide expérience dans

le métier qu'ils vont exercer (1). Un diplôme ou une expérience professionnelle d'au moins trois ans est d'ailleurs devenue obligatoire pour la plupart des métiers, au moment de l'installation. De fait, tous les nouveaux inscrits doivent dorénavant être qualifiés.

## Formes sociétaires et auto-entrepreneurs

Depuis plusieurs années, de profonds changements animent le secteur des métiers. L'artisanat est en pleine mutation avec d'un côté, des entreprises de plus en plus structurées, et de l'autre, un auto-entrepreneuriat qui se développe. L'artisanat «classique» se fait de moins en moins sous forme individuelle. Il y a trente ans, un artisan sur dix travaillait en société. En 2014, ils sont plus de quatre sur dix (1 077 personnes morales pour 1 542 entreprises individuelles).

La taille des entreprises artisanales s'est également étoffée. L'effectif moyen des entreprises est passé de 2,5 salariés en 1996 à plus de 3 aujourd'hui. La durée de vie des

(1) source : dossier personnel d'immatriculation au Répertoire des Métiers des candidats à l'installation

### 1 Une prépondérance des métiers du bâtiment et des services

Secteurs d'activité	Au 01/01/2001		Au 01/01/2014	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
Alimentation	457	19	367	14
Travail des métaux	143	6	120	4
Textile, cuir, habillement	36	2	30	1
Bois, ameublement	148	6	103	4
Autres fabrications	154	7	152	6
Bâtiment	774	33	1 069	41
Transports, réparations, autres services	648	27	778	30
<b>Total</b>	<b>2 360</b>	<b>100</b>	<b>2 619</b>	<b>100</b>

Source : fichier RIM

## Des défis importants à relever

L'artisanat est toujours un excellent vecteur de promotion sociale et de réalisation personnelle. Les évolutions de toutes sortes (économiques, technologiques et sociétales) vont toutefois l'obliger à relever rapidement quelques défis d'envergure pour à la fois, lui permettre d'effectuer sa «mue» et l'aider à se développer sereinement.

Les enjeux se situent ainsi à plusieurs niveaux :

### Lever les ambiguïtés de l'apprentissage

Toutes les entreprises, pour assurer leur pérennité, n'ont pas d'autre choix que d'investir dans la formation de la relève et la transmission des savoir-faire. Or, la situation actuelle, où les paroles sont souvent en complet décalage avec les actes, est très paradoxale. D'un côté, sont vantés les mérites de l'apprentissage, tout en diminuant ou supprimant les aides qui s'y rapportent. De l'autre, les chefs d'entreprise recherchent de la main-d'œuvre qualifiée ou des repreneurs, tout en s'engageant de moins en moins dans la formation des jeunes. L'objectif est donc de trouver rapidement les moyens de sortir de ce dilemme, pour éviter des lendemains très difficiles.

### Gérer de manière plus optimale les ressources internes de l'entreprise

La formation et la qualification des hommes s'avèrent plus que jamais nécessaires. Devant la réduction des marges et les exigences de plus en plus nombreuses des clients ou des donneurs d'ordre, les artisans ne peuvent plus rester dans l'approximatif. Ils doivent améliorer leur organisation interne et la gestion de leurs moyens (management).

### Adapter les activités à une société qui évolue

Les activités artisanales, comme beaucoup d'autres, se doivent de tenir compte des tendances actuelles concernant l'environnement (maîtrise énergétique, développement durable et autres pistes d'économie et de croissance alternatives...). Au-delà de la crise, c'est bien un changement de société auquel les artisans doivent aussi se préparer. La raréfaction des ressources de toutes natures incite donc à voir les choses autrement, pour être en adéquation avec les nouveaux marchés qui vont bientôt s'imposer à tous.

### Professionaliser les démarches commerciales

La gestion commerciale a, de tout temps, été un des principaux points faibles du secteur des métiers. Bons techniciens, les artisans ont longtemps cru que le bouche-à-oreille pouvait suffire, pour trouver des clients, affirmer leur notoriété et justifier leur manque d'investissement dans le domaine en question. Or, les technologies et outils actuels ne permettent plus de rester dans cette attitude. L'internet, en effet, a révolutionné cette approche du marché, obligeant les entreprises, sous peine de disparition à terme, à s'inscrire dans une démarche de communication et de vente plus professionnelle. Les conseils et formations pour une meilleure valorisation des produits et des prestations s'imposent désormais, tout comme une plus grande maîtrise des techniques de vente ayant recours aux outils informatiques.

### Inciter au groupement d'entreprises (réponse aux appels d'offre)

De plus en plus de marchés exigent des entreprises une taille critique, pour y accéder. Souvent individualistes, les artisans doivent maintenant se situer dans une approche plus collective, pour ne pas se marginaliser et s'ouvrir à de nouveaux horizons. La mise en place d'une plateforme régionale de veille, d'information et de soutien aux entreprises artisanales dans leurs réponses aux appels d'offre devrait faire évoluer les choses.

### Assurer davantage la pérennisation des structures (anticipation et préparation à la transmission-reprise)

En Meuse, une cinquantaine d'entreprises artisanales viables disparaît tous les ans, faute de repreneurs. Consciente de ce gâchis, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse a accru son implication dans toutes les étapes de ce dossier (détection, diagnostic, recherche de repreneurs). Elle bénéficie, à ce niveau, de l'appui d'un certain nombre de partenaires (Maison Meusienne de l'Emploi, Pôle Emploi, Direccte, notaires, experts-comptables, banquiers...).

### Jouer la carte du numérique (internet, réseaux sociaux...)

Déjà évoqué ci-dessus pour le commercial, cet enjeu l'est dans toute la vie de l'entreprise, depuis la genèse du projet jusqu'à sa vie quotidienne. Cela met une pression supplémentaire sur les artisans, pour qu'ils soient plus attentifs à ce sujet (couverture de la zone où ils sont installés, meilleure utilisation des outils de communication...). Dans cette perspective, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Meuse va installer un centre de ressources (numéripôle), pour permettre une meilleure prise en main d'internet et des opportunités qui y sont attachées.

entreprises s'est allongée. Actuellement, près de 40 % des entreprises inscrites au Répertoire des métiers ont une ancienneté supérieure ou égale à dix ans. Ce constat est renforcé par un autre chiffre, celui du taux de survie à cinq ans qui est proche de deux sur trois. Les indicateurs nationaux font plus souvent état, à ce niveau-là, d'une proportion de un sur deux.

Depuis avril 2009 et l'instauration de ce statut, les auto-entrepreneurs ont pris une place de plus en plus importante dans le stock global des entreprises. Un artisan sur six exerce dorénavant sous ce régime fiscal. Ils représentent précisément 427 des 2 619 entreprises artisanales meusiennes. Ce nouveau régime permet, en effet, d'échapper à de nombreuses contraintes financières, fiscales et réglementaires. Le démarrage d'une activité sous cette forme est donc plus facile et il devient quasiment la règle pour de nombreux porteurs de projet qui s'installent. Plus de 60 % d'entre eux choisissent cette formule pour «s'essayer».

## Les activités du bâtiment et des services en forte progression

La répartition des entreprises artisanales par secteur d'activité entre 2001 et 2014 met bien en évidence l'importance et l'évolution des différents métiers. Le nombre d'entreprises du bâtiment progresse fortement (+ 37 %), de même que celui des entreprises de services (+ 19 %). Inversement, les autres métiers de l'alimentation (- 21 %) et de la production (- 17 %) continuent de régresser. Ces tendances, qui sont loin d'être conjoncturelles, résultent au contraire, de changements profonds dans les modes de vie.

Depuis le début des années 2000, le nombre d'entreprises artisanales a augmenté de 11 %. La plus forte progression s'est faite sur l'arrondissement de Commercy, principalement dans les secteurs de Commercy, de Vigneulles-lès-Hattonchâtel et surtout de Void-Vacon. D'autres zones, plus rurales, territoires situés dans le nord meusien, les vallées de l'Aire et de la Saulx, ou franchement urbaines comme la zone de Verdun, ont, au contraire, marqué le pas (baisse ou faible évolution du nombre d'entreprises).